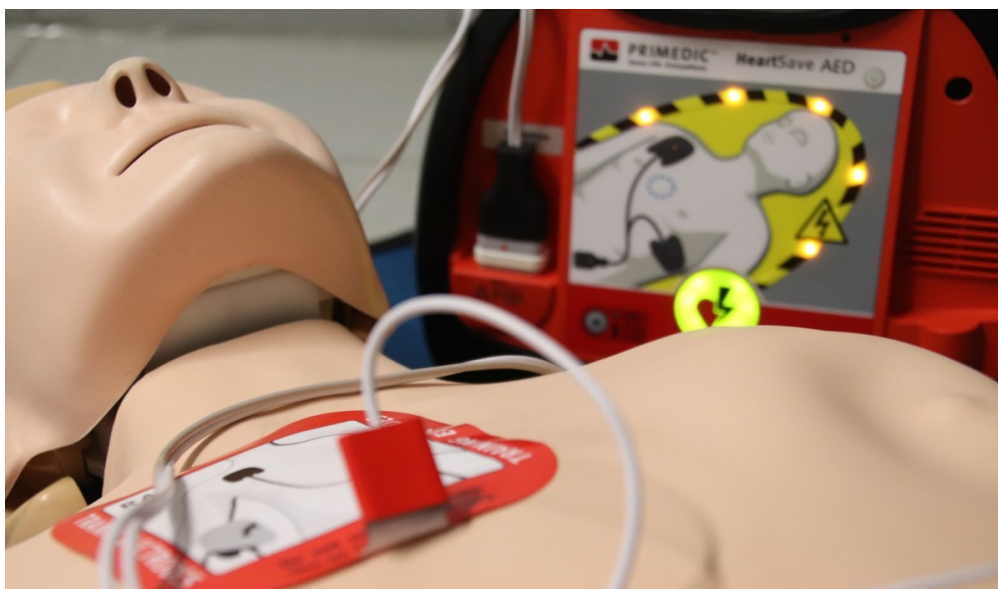


## Secourisme d'entreprise - recyclage

Réactivez vos automatismes et gardez votre agrément!



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Pour réactiver et perfectionner vos automatismes lors d'une éventuelle intervention de secours, il est indispensable à tout secouriste d'entreprise de se recycler annuellement pour maintenir son agrément.

## objectif

Révision et perfectionnement des automatismes appropriés aux multiples situations dont vous devriez faire face lors d'une éventuelle intervention en qualité de secouriste.

## Détails sur la formation:

### Public cible

Toute personne ayant un certificat de secourisme industriel.

#### PRÉREQUIS :

Être titulaire d'un certificat de secourisme industriel depuis moins d'un an (recyclage annuel)

#### DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de recyclage de secourisme industriel.

**Prix:** 100 €

**Durée:** 6h00

**Dates:**

**Dates :**

• le 20-09-2024

• le 13-11-2024

**Horaire :** de 8h00 à 15h00

**Places:** Min. 7 - Max. 12

#### CONDITIONS D'ADMISSION

**Document à fournir AVANT le début du cours :**

- Copie du certificat de Secourisme Industriel daté de moins d'un an;

OU

- Copie de l'attestation de recyclage annuel en Secourisme datée de moins d'un an + copie du Certificat de Secourisme Industriel.

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Vous êtes apprenant(e) ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ?

Envoyez vos coordonnées par mail à [gardiennage@efp.be](mailto:gardiennage@efp.be) avant de vous inscrire pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction.